BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 72

01 – AIN

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOURG-EN-BRESSE

Créations d'établissements

130 610 041 RCS Bourg-en-Bresse.
BENJU.
Forme : Société Civile Immobilière.
Administration : Gérant : CHEVANNE Julia Simone Angèle nom d'usage : CHEVANNE.
Capital : 1600.00 EUR.
Adresse : 417, Route De Bourg, 01140 Saint-Didier-sur-Chalaronne.
Activité : La Société a pour objet :- l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question, en pleine propriété, en nue-propriété ou en usufruit, tant en France qu'à l'étranger, et à titre non habituel la vente des biens de la société,- l'administration et la gestion du patrimoine social et notamment la conclusion de baux ou toutes autres conventions d'occupations onéreuses ou gratuites,- la mise à disposition à titre gratuit au profit de Madame Julia CHEVANNE, associée ci-dessus dénommée, des biens et droits immobiliers sis à SAINT-DIDIER-SUR-CHALARONNE (01140), 417, route de Bourg, cadastré section AO, numéros 168, 232 et 313. Et ce, soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement. Et plus généralement, toutes opérations juridiques ou financières se rattachant directement ou indirectement à cet objet, de nature à en faciliter la réalisation, pourvu qu'elles ne soient pas susceptibles de porter atteinte au caractère exclusivement civil de l'activité sociale. Précision étant ici faite qu'en ce qui concerne la mise à disposition à titre gratuit au profit de Madame Julia CHEVANNE des biens et droits immobiliers ci-dessus visés, cette dernière s'engage à acquitter tous les frais d'entretien, frais de réparations locatives, tous les impôts (taxe d'habitation, impôt foncier) et assurance habitation desdits biens. Les grosses réparations seront quant à elle supportées par la SCI.
Date de commencement d'activité : 24 septembre 2026.